

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.61/1999/3  
16 mars 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES (Eurostat)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion sur les statistiques alimentaires  
et agricoles en Europe  
(Genève, 23-25 juin 1999)

**FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE,  
CONSIDÉRÉS DANS LEUR RELATION AVEC LE NIVEAU MICROÉCONOMIQUE - REVENU  
TOTAL DES MÉNAGES D'AGRICULTEURS ET MESURE DANS LAQUELLE ILS DÉPENDENT  
DES ACTIVITÉS AGRICOLES**

Communication sollicitée du Wye College, Université de Londres  
(Royaume-Uni) \*

RÉSUMÉ

Le modèle simple d'exploitation familiale caractérisée par une activité exclusivement agricole, qui est à la base d'une grande partie des statistiques agricoles, ne donne pas une représentation satisfaisante de la structure complexe de l'agriculture dans l'Union européenne. Pour un grand nombre de questions influant sur l'élaboration des politiques, il faut avoir une vue plus large des activités économiques des exploitants agricoles. Le ménage agricole considéré comme unité de base est important non seulement pour les statistiques du revenu des personnes physiques, mais également pour les données relatives aux entreprises agricoles et aux bilans de capital.

---

\*Établie par M. Berkeley Hill, Agricultural Policy Unit.

## I. Introduction

1. On a besoin de statistiques pour pouvoir définir les problèmes de l'agriculture et évaluer l'efficacité des mesures prises pour les résoudre. Aujourd'hui, tant les causes de ces problèmes que les politiques qui visent à s'y attaquer ont un caractère principalement international. Les statistiques doivent donc être non seulement pertinentes, exactes et actualisées, mais également comparables sur le plan international. Sinon, la comparaison et l'agrégation - tâches importantes - sont impossibles. Dans l'Union européenne, il incombe à Eurostat de diriger les activités statistiques et de coordonner les discussions que les 15 États membres mènent pour harmoniser les méthodes. Eurostat favorise également des discussions avec les pays candidats à l'adhésion, afin de préparer celle-ci. D'autres organismes (tels que l'OCDE et la FAO) jouent aussi un rôle important dans le maintien d'un contact avec le contexte international dans lequel s'inscrit le système statistique de l'Union européenne (Lindner, 1998).

2. Au sein de l'Union européenne, chaque État membre a une situation qui lui est propre et à laquelle il applique le cadre constitué par les méthodes convenues, y compris un ensemble de sources de données. Par conséquent, pour faciliter l'application de définitions et de couvertures communes, il faut permettre une certaine souplesse dans des domaines comme la collecte de données. Cela engendre presque inévitablement un risque d'harmonisation incomplète des statistiques, étant donné qu'il faut souvent faire des compromis pour adapter les ensembles de données nationaux aux besoins de l'Union. Mais on peut aussi considérer que la flexibilité consentie aux États membres pour trouver des solutions en fonction de leur situation nationale assure les niveaux les plus élevés possible d'harmonisation et de fiabilité.

3. Les principales statistiques agricoles monétaires de l'Union européenne comprennent actuellement les éléments suivants (Calo, 1998; Hill, 1998b) <sup>1 2</sup>.

- Les **comptes économiques de l'agriculture (CEA)** établis pour chaque État membre et pour l'ensemble de l'Union européenne en tant que comptes satellites dans le cadre des comptabilités nationales. La méthode des CEA s'écarte dans certains cas de la façon de traiter l'agriculture dans les comptes nationaux (une harmonisation est possible grâce à un compte intermédiaire), pour que les CEA se prêtent mieux à une utilisation pratique. D'importants compléments des CEA sont constitués par :
  - Une série d'indicateurs des revenus;
  - Des statistiques des apports de main-d'oeuvre, qui sont utilisées pour l'estimation de ces indicateurs;
  - Des versions régionales des comptes sous une forme réduite;
  - Le modèle SPEL (Système de prévision et de simulation à moyen terme).

- Les **statistiques des prix agricoles** pour les produits et intrants agricoles, utilisées dans le cadre de la surveillance de la politique relative à ces produits et aux fins du calcul des CEA.
- Le **Réseau d'information comptable agricole (RICA)**, qui a un caractère microéconomique et comprend des comptes établis annuellement pour les activités d'environ 57 000 exploitations agricoles. Les revenus de l'agriculture font l'objet d'estimations (par exploitation et par unité de main-d'oeuvre). Le RICA fournit les données microéconomiques nécessaires pour compléter les résultats globaux des CEA, mais avec un décalage temporel et sans harmonisation complète entre les deux niveaux (en ce qui concerne la couverture, etc.). Les activités du RICA sont coordonnées par la Direction générale de l'agriculture de la Commission, et non par Eurostat. Les résultats ne sont pas publiés annuellement, bien que des résumés paraissent dans *La situation de l'agriculture dans l'Union européenne*; depuis 1998, des tableaux normalisés peuvent être consultés dans le domaine *Forum* du site Internet de la Commission.
- Le rapport sur le **revenu du secteur des ménages agricoles**, ce secteur comprenant tous les ménages pour lesquels une activité indépendante dans l'agriculture constitue la principale source de revenus de la personne de référence (normalement, le chef de famille). Il est tenu compte de toutes les sources de revenus des ménages et des déductions, ce qui permet d'établir le revenu disponible net, qui peut être exprimé par ménage, par membre du ménage et (au moyen d'une table d'équivalence) par unité de consommation. Pour certains pays, il existe des comptes complémentaires ayant une couverture plus large, qui englobe tous les ménages dont au moins un membre tire un revenu provenant de l'agriculture.

4. Il est à noter que presque toutes les statistiques établies au niveau de l'Union européenne dépendent des systèmes de données nationaux, et que des statistiques nationales utilisant les mêmes données de base sont habituellement préparées et publiées séparément, souvent à l'aide de méthodes qui diffèrent sur des points de détail du système de l'UE.

5. Tant les CEA que le RICA reposent sur des unités qui sont "artificielles", en ce sens qu'elles ne correspondent pas à des unités institutionnelles réelles. Seules les statistiques du revenu du secteur des ménages agricoles sont fondées sur des unités réelles, à savoir les ménages. Ce point sera développé plus loin.

## **II. Besoins en matière de statistiques**

6. L'élément qui laisse peut-être le plus à désirer dans tout système statistique financé par les pouvoirs publics est la détermination des "produits" nécessaires. Si l'on parle de développer et d'améliorer les statistiques agricoles - question inscrite à l'ordre du jour de la Réunion -, c'est sans doute que les produits actuels ne sont pas optimaux et qu'ils ne répondent pas vraiment aux besoins. Les utilisateurs appartiennent

dans une large mesure, mais non exclusivement, au secteur public - dans le contexte agricole de l'Union européenne, il s'agit avant tout du personnel de la DG VI de la Commission chargé de la mise en oeuvre de la politique agricole. Cependant, la demande de statistiques qu'ils expriment n'est pas neutre : il ne faut pas s'attendre que des décideurs demandent, en toute objectivité, des statistiques susceptibles d'être utilisées pour contester leur politique ou pour promouvoir des solutions qu'ils ont rejetées. L'existence d'un mécanisme qui permettrait d'exprimer les besoins d'autres utilisateurs devrait contribuer à indiquer un ensemble de statistiques correspondant mieux aux besoins sociaux; ces utilisateurs sont notamment les gouvernements, les administrateurs responsables du développement régional, de la politique de l'environnement, etc., le secteur privé et les chercheurs universitaires. Lorsque les statistiques produites dépendent de plus en plus de fonds fournis par d'importants utilisateurs institutionnels (au lieu d'être financées directement), les autorités statistiques risquent de ne pas pouvoir servir convenablement l'intérêt général et de perdre leur indépendance.

7. Aux États-Unis, des consultations sont organisées systématiquement entre les fournisseurs et les utilisateurs de statistiques agricoles et, en Amérique du Nord, il y a depuis longtemps concertation et débat public (voir, par exemple, AAFA, 1972; Baum et Johnson, 1986; Bonnen, 1975; Loyns et coll., 1983; Loyns et coll., 1986). Eurostat a agi dans ce sens en 1997 et 1998 (FADO) (Eurostat, 1997d). On a ainsi obtenu un bon exemple de la différence entre une évaluation "interne" et une évaluation "externe" de besoins statistiques. De nombreux commentateurs ont fait valoir que, compte tenu des buts de la politique agricole de l'Union européenne, il faudrait disposer de données statistiques sur le revenu global des ménages agricoles en sus, et non en lieu et place, des indicateurs existants sur la rémunération de la production agricole, mais cette recommandation n'a pas reçu un appui franc et massif des responsables de la politique agricole à la Commission.

8. Toute suggestion concernant l'orientation à donner au développement et à l'amélioration des statistiques est forcément subjective et dépend du milieu auquel appartient celui qui la formule. L'opinion exprimée ici est avant tout celle d'un analyste de politiques, et seulement accessoirement celle d'un participant à l'élaboration et à la diffusion de statistiques.

### **III. Les problèmes qui se posent au stade actuel de développement des statistiques**

9. À court terme, le système de statistiques de l'Union européenne doit faire face à divers problèmes concrets dont aucun ne sort du cadre conceptuel actuel.

#### Comptes globaux de production

10. Une méthode révisée pour les comptes économiques relatifs à l'agriculture (CEA97) a été convenue (Eurostat, 1997b) et sera mise en oeuvre par les États membres en 1999. Afin d'adapter les CEA aux changements apportés au système de base de comptes nationaux (Eurostat, 1996a; ONU, 1993), on a revu un grand nombre de notions et principes fondamentaux qui avaient leur origine dans des pratiques de comptabilité agricole globale conçues il y a plus de 50 ans. En outre, la réinterprétation de ce qui constitue la branche

d'activité agricole (et l'abandon de la notion d'"exploitation agricole nationale") ainsi que d'autres décisions inhérentes à la nouvelle méthode (comme celle qui concerne le traitement de l'amortissement des animaux de reproduction) ont introduit des conventions qui ne sont pas jugées universellement acceptables<sup>3</sup>. L'adaptation au nouveau système engendrera certainement des difficultés d'ordre pratique. Cependant, l'objectif que les statisticiens de l'agriculture des États membres de l'Union européenne et des pays candidats doivent viser est maintenant clair. Il est probable que la CEA97 sera également adoptée par l'OCDE comme base pour l'établissement et la publication de ses comptes économiques globaux, avec sans doute de légères modifications. Les statistiques des apports de main-d'oeuvre, utilisées pour calculer les indicateurs de revenus par unité de travail, ont pour objet d'améliorer la qualité et, en particulier, de clarifier la distinction entre la main-d'oeuvre non salariée et la main-d'oeuvre familiale; à l'avenir, on préférera une ventilation entre travailleurs salariés et non salariés à une distinction entre main-d'oeuvre familiale et non familiale, étant donné que l'élément essentiel est la relation de travail et non le lien familial (Eurostat, 1997a).

#### Comptes de production au niveau de l'exploitation agricole

11. Le RICA de l'Union européenne subit une double évolution. D'une part, on est en train d'adopter un nouveau questionnaire sur l'exploitation agricole, qui devrait comprendre notamment des questions à réponse facultative sur le revenu non agricole de l'exploitant et de son conjoint. D'autre part, les pays candidats mettent en place des mécanismes, dont des enquêtes agricoles, qui permettront d'élargir la couverture du RICA lors de leur adhésion à l'Union européenne (Eurostat, 1997a).

12. Les pays de l'OCDE qui ne sont pas membres de l'Union européenne procèdent aussi fréquemment à des enquêtes agricoles (telles que l'Agricultural Resource Management Study, précédemment appelée Farm Costs and Returns Survey). Étant donné que les types de données ainsi recueillies et les notions utilisées pour l'établissement de comptes agricoles sont pratiquement similaires à ceux du RICA, il semble possible de constituer un ensemble international de données microéconomiques pour l'étude des revenus, l'analyse des entreprises et la comparaison entre pays, ce qui devrait aider à résoudre certains problèmes d'orientation. Le projet de l'OCDE concernant les indicateurs structurels va en partie dans cette direction. Cependant, pour que les comparaisons internationales soient valables, il faut que les résultats soient harmonisés, ce qui implique un accord sur la méthode. L'OCDE pourrait jouer un rôle utile en étudiant la mesure dans laquelle cela est possible et la nature des adaptations qui pourraient être nécessaires.

#### Statistiques globales des ménages agricoles

13. Les statistiques globales indiquant le revenu total des ménages agricoles, le montant de l'impôt sur les personnes physiques et d'autres types de prélèvements obligatoires et le revenu disponible net sont relativement récentes dans l'Union européenne, bien qu'elles soient établies depuis plus longtemps au niveau national en Allemagne et en France (Hill, 1988; Hill, 1996). Des documents principalement descriptifs sont parus en 1992 et 1995, et la publication de statistiques annuelles n'a commencé qu'en 1997, le premier

rapport portant sur l'année 1996 (Eurostat, 1997c; Eurostat, 1998). Fondées sur les comptes nationaux, ces statistiques sont un élément du compte de revenu de l'ensemble des ménages ventilé entre groupes socioprofessionnels, les ménages agricoles constituant l'un de ces groupes (Eurostat, 1996b). Cela permet de comparer les revenus des ménages agricoles et d'autres catégories socioprofessionnelles par ménage, par membre du ménage et (à l'aide de tables d'équivalence) par unité de consommation. Les statistiques provenant du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles ont déjà livré des informations précieuses sur des questions comme la mesure dans laquelle ces ménages dépendent d'autres sources de revenu, la façon dont le revenu non agricole donne plus de stabilité au total, les différences entre les États membres pour ce qui est des charges représentées par la fiscalité et les cotisations sociales, l'effet de ces charges sur le ménage moyen et, élément qui est peut-être le plus important, le niveau de revenu généralement favorable dont jouissent les ménages agricoles par rapport à la moyenne nationale. Pour les nombreux ménages agricoles chez qui le revenu principal de l'exploitant provient d'une autre source (non agricole), l'agriculture ne représente en moyenne qu'une part très faible du revenu total; il s'agit là d'une constatation importante à ne pas perdre de vue quand on étudie les effets éventuels de la réforme de la politique agricole sur les exploitants.

14. Dans l'Union européenne, le principal objectif à court terme est de combler les lacunes dans la couverture et d'actualiser les résultats pour chaque État membre au moyen d'un système d'extrapolation. Actuellement, il y a d'importantes variations entre les pays dans le nombre d'années couvertes, et peu d'entre eux disposent de données qui vont au-delà de l'année t-2, ce qui fait gravement obstacle à l'utilisation de ces statistiques dans le contexte de la politique agricole. Les statistiques provenant du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles étaient nouvelles pour la plupart des pays et les données de base n'étant pas toujours disponibles, les résultats ne sont pas encore complètement harmonisés. Cela vaut non seulement pour les éléments entrant dans le calcul du revenu disponible, mais encore (et probablement surtout) pour la méthode de classification des ménages. Des dérogations ont été autorisées pour les pays qui ne pouvaient utiliser qu'un système reposant sur la profession principale du chef de ménage. Outre ces mesures visant à compléter la méthode convenue, certains perfectionnements sont actuellement à l'étude. On envisage en particulier : a) une légère modification de la définition du revenu disponible, en vue d'une meilleure harmonisation des résultats (grâce à l'exclusion d'éléments qu'il est difficile d'estimer dans certains pays); b) une révision de la définition du ménage de façon que ce dernier soit limité au "noyau" de personnes qui forment une unité cohérente pour la mise en commun des revenus et des dépenses (en général, les parents et les enfants à charge, mais non les autres adultes qui sont financièrement indépendants). Ici encore, l'OCDE pourrait jouer un rôle utile en collectant des statistiques des revenus des ménages agricoles pour sa couverture plus large de pays à l'aide de la méthode qui a déjà fait ses preuves dans l'Union européenne (OCDE, 1997).

#### Statistiques des ménages agricoles - situation microéconomique

15. Actuellement, il n'existe pas de statistiques européennes au niveau des ménages qui puissent être utilisées pour compléter les statistiques globales du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles (comme le RICA

complète les CEA). C'est là une grave lacune qui empêche de répondre à des questions fondamentales pour la politique agricole. Ainsi, malgré l'importance accordée à la notion de niveau de vie équitable pour les agriculteurs dans des textes qui vont du Traité de Rome de 1957 à l'Agenda 2000 de 1997, il n'est pas possible aujourd'hui d'étudier l'ampleur du phénomène des bas revenus parmi les ménages ayant une exploitation agricole, les types d'exploitations qui sont peu rentables, leur taille et les régions où elles se trouvent, ou les caractéristiques socioéconomiques des exploitants (âge, instruction, etc.), ni de déterminer la mesure dans laquelle les revenus non agricoles compensent la maigreur des revenus tirés de l'agriculture. Compte tenu de l'hétérogénéité des exploitants, on ne peut plus considérer le niveau de revenu provenant de l'activité agricole comme un indicateur fiable du revenu total du ménage. Faute de données microéconomiques harmonisées, les conclusions (examinées dans Blandford, 1996; Hill, 1996; OCDE, 1995) reposent sur des informations puisées à des sources diverses, de sorte que la couverture est incomplète sur le plan géographique et entachée d'importantes disparités méthodologiques pour des variables essentielles.

16. Les problèmes à résoudre pour combler cette lacune ne sont pas principalement d'ordre théorique. Les statistiques du revenu des ménages agricoles ont déjà permis d'accomplir une grande partie du travail méthodologique nécessaire, même si, pour des questions comme la définition des revenus, certaines adaptations peuvent être requises (en ce qui concerne notamment le traitement des primes et indemnités d'assurance, les transferts entre ménages, etc.). Ces problèmes tiennent plutôt à la disparité des systèmes de données des États membres, qui revêtent des formes diverses : archives de l'administration fiscale, enquêtes sur les budgets des ménages, registres administratifs, enquêtes sur les comptes des exploitations agricoles - certaines sources étant coordonnées, mais pas toutes. Certains États membres disposent de plusieurs bonnes sources, mais d'autres n'en ont aucune (voir le tableau 1). Eurostat pourrait jouer un rôle utile en concevant une méthode type que les États membres devraient s'efforcer d'adopter, et pourrait commencer à établir des statistiques sur cette base pour les pays disposant déjà de données microéconomiques. Pour les pays n'ayant pas de sources de données satisfaisantes, les lacunes ne peuvent être comblées sans d'importants progrès au niveau national. Vu l'importance générale des données microéconomiques pour l'action des pouvoirs publics dans les pays développés, l'OCDE pourrait examiner les moyens de coordonner ces statistiques pour tous ses membres en utilisant une méthode harmonisée.

#### **IV. Propositions pour le développement et l'amélioration stratégiques des statistiques agricoles**

17. L'Union européenne dispose de bonnes statistiques monétaires de la production agricole. Elles reposent sur des fondations méthodologiques qui ont répondu aux besoins des décideurs et des analystes pendant toute la genèse de l'Union et, au niveau des pays, pendant au moins 50 ans. Cependant, au fil du temps, l'agriculture et le monde agricole ont connu des changements qui ont fait perdre une partie de leur validité aux hypothèses et simplifications qui lient la réalité aux statistiques censées la représenter. En outre, l'éventail de problèmes que la politique vise à résoudre s'est modifié, avec, en particulier, une réduction de l'importance relative des questions concernant l'offre de produits agricoles (augmentation de la production

vivrière, de l'autosuffisance, de la productivité, etc.). Cette tendance à l'obsolescence des notions utilisées dans les statistiques économiques de l'agriculture n'a pas suscité, dans l'Union européenne, un débat aussi vif qu'aux États-Unis et au Canada. Il n'empêche qu'un tel débat apparaît maintenant très urgent.

Tableau 1

Sources de données sur le revenu global des ménages agricoles dans les États membres de l'Union européenne et d'autres pays de l'OCDE

	Enquête sur les comptes agricoles	Enquêtes sur les budgets des familles (ménages)	Archives fiscales	Autres sources
<b>États membres de l'Union européenne</b>				
Belgique				
Danemark	*		*	
Allemagne	*	*	*	*
Grèce				
Espagne				
France		*		(*)
Irlande		*		(*)
Italie				*
Luxembourg	(*)			*
Pays-Bas	*		*	
Autriche	*	*		
Portugal				
Finlande	*	*	*	
Suède	(*)		*	
Royaume-Uni	*		*	(*)
<b>Autres pays de l'OCDE</b>				
États-Unis	*	*		*
Canada	*	*	*	
Australie	*			(*)
Japon	*			
Mexique		*		
Nouvelle-Zélande	*			(*)
Norvège	*		*	
Suisse	*			

\* Source de données régulières potentielle ou effective sur les revenus des ménages.

\*\* Source de données occasionnelle.

D'après OCDE (1997), Hill (1988) et OCDE (1995).



18. Les insuffisances du système statistique sont généralement décelées au stade de la collecte de données (taille de l'échantillon, biais de divers formulaires, etc.). Or, des défauts insidieux mais plus graves peuvent être présents aux stades de la conceptualisation et de la mise en oeuvre. La suite du présent document porte sur certains éléments qui semblent constituer la base d'un développement et d'une amélioration des statistiques économiques.

#### Unité de base dans les statistiques de la production et le secteur agricole

19. Au niveau global, la notion de "branche" agricole des CEA, telle qu'elle a été appliquée jusqu'en 1998, était strictement limitée à la production réalisée par des unités de production homogène "fictives". Bien que cette notion soit une abstraction et que son calcul pose certains problèmes (en particulier en ce qui concerne les intrants), elle a l'avantage d'être facile à comprendre pour les utilisateurs de statistiques qui ne sont pas des spécialistes. Les révisions apportées dans le cadre de la CEA97 - la "branche d'activité" agricole étant désormais constituée d'UAEL (unités d'activité économique au niveau local, également appelées "établissements") - permettent d'inclure certaines activités secondaires mais, dans la pratique, ne modifient guère l'approche générale en raison de l'attitude adoptée à l'égard de la "séparabilité" entre la production agricole et les autres types de production (qui est en soi quelque peu arbitraire) et d'autres conventions concernant ce qui peut être considéré comme une activité secondaire non séparable (Eurostat, 1997b). De même, dans le RICA, les statistiques portent sur l'activité agricole qui a lieu dans les exploitations; à quelques très rares exceptions près, les activités non agricoles menées par l'exploitant sont actuellement exclues, même si elles se déroulent dans l'exploitation.

20. Il faut bien se rendre compte qu'une telle démarche est artificielle et s'écarte de plus en plus de la réalité. L'UAEL, unité fictive des CEA, adoptée avant tout pour se conformer aux méthodes de comptabilité nationale, et l'entreprise agricole du RICA ne coïncident avec la réalité que si les agriculteurs produisent dans l'exploitation uniquement des denrées agricoles primaires et ne se livrent à aucun autre type d'activité productive sur place ou ailleurs. Bien que ce modèle simple d'agriculture corresponde à la réalité dans certains pays <sup>4</sup>, il n'est guère valable pour l'Union européenne.

21. Une proportion importante (au moins un tiers) des ménages de l'Union européenne qui ont une exploitation agricole se livrent à des activités non agricoles; d'après les données chronologiques disponibles, il semble que cette pluralité d'activités soit un phénomène de plus en plus marqué. La diversification est depuis longtemps un but déclaré de la politique agricole et elle revêt une importance accrue au titre de l'Agenda 2000. La démarche reposant sur des unités fictives exclut des facteurs qui influent fortement sur les décisions relatives à la production, à l'utilisation des terres et de la main-d'oeuvre, aux pratiques en matière d'investissement et d'environnement, et aux niveaux de revenu. Par exemple, les revenus agricoles familiaux constamment négatifs des producteurs danois de céréales ne s'expliquent que si l'on connaît le mode de transfert d'actifs entre les générations, la charge d'intérêts supportée et le recours à des activités non agricoles pour assurer le service de cette dette. Lorsque les statistiques

reposent sur des notions qui ne sont plus étroitement liées à la réalité, elles risquent de ne plus donner l'information requise et, parfois, elles induisent en erreur.

22. Outre cet inconvénient, il existe un problème de données; dans le cas de sources microéconomiques, en particulier, l'estimation de comptes reposant sur des unités "artificielles" nécessite souvent d'extraire des éléments des chiffres globaux relatifs aux activités d'unités institutionnelles "réelles", avec l'arbitraire que cela suppose. Les ménages possédant des exploitations agricoles sont des unités qui produisent et consomment, et des difficultés bien connues surgissent lorsqu'on tente de séparer les deux fonctions. Ainsi, les systèmes de données postulent souvent que tous les versements d'intérêts ont trait aux activités de production et qu'aucun d'entre eux n'est lié au financement de la consommation. Ce n'est cependant pas une raison pour créer une autre source potentielle de distorsion en essayant de ventiler les activités de production globales des ménages entre leurs éléments agricoles et non agricoles.

23. Une mesure qui contribuerait beaucoup à rétablir le lien entre la réalité et les statistiques consisterait à éviter les séparations artificielles entre les activités des unités de production de base que les méthodes actuelles exigent. On pourrait y parvenir :

- **au niveau global**, en adoptant de nouveaux comptes de production pour un "secteur" agricole qui comprendrait des unités institutionnelles réelles (ménages et entreprises constituées en sociétés) dont la principale activité est la production agricole (système préconisé par la FAO (FAO, 1996)). La production résultant des activités secondaires non agricoles serait incluse dans la production de ces unités, à moins que l'on ne soit clairement fondé à soutenir qu'il existe une séparation dans la gestion des autres activités au niveau de l'unité. Toute activité agricole qui ferait partie de la production d'unités qui ne sont pas agricoles (sur la base de leur activité principale) ne serait pas attribuée à l'agriculture;
- **au niveau microéconomique**, en incluant dans la couverture du RICA toutes les activités de production de l'unité (entreprise), et non uniquement la gamme d'activités plus réduite actuelle. Les entreprises dont l'activité principale n'est pas agricole ne seraient pas prises en compte dans la collecte de données, ce qui ferait concorder l'approche macroéconomique et l'approche microéconomique. En principe, cela vaudrait autant pour les entreprises constituées en sociétés que pour celles qui ne le sont pas. En ce qui concerne les entreprises exploitées par des ménages, la classification dépendrait de leur activité indépendante, mais conformément au principe selon lequel il faut éviter les séparations artificielles, le revenu provenant de l'activité salariée (qui a probablement une influence sur les décisions en matière de gestion et d'investissement) devrait également être pris en considération.

24. Il faudrait continuer à établir un compte de production reposant sur les UAEL aux fins de la comptabilité nationale, mais pas forcément les comptes satellites CEA. Autre avantage, la couverture "sectorielle" proposée pourrait être plus intelligible; la notion de "branche d'activité" agricole de la méthode CEA97 est beaucoup moins facile à appréhender pour ceux qui ne sont pas des statisticiens spécialisés que l'ancienne notion de "branche".

#### Données provenant des bilans de capital

25. C'est peut-être dans les bilans de capital que l'on trouve les éléments les plus artificiels. Ces bilans ont plusieurs fonctions potentielles en matière d'analyse, dont deux revêtent une importance particulière : a) ils aident à mesurer l'effet des modifications des dépenses de soutien sur la situation nette du secteur agricole (ces modifications peuvent ne pas se répercuter intégralement sur les revenus); b) ils servent de base pour les indicateurs des difficultés et de la viabilité des entreprises. Bien que ces bilans ne figurent pas encore parmi les comptes de capital de l'Union européenne (Eurostat prévoit de les y inclure), ils sont établis au niveau national (dans *Agriculture in the United Kingdom*, par exemple). Le RICA collecte des données sur la valeur des actifs et sur les dettes des exploitations faisant l'objet de ses enquêtes <sup>5</sup>. L'OCDE prévoit de recueillir des statistiques harmonisées relatives aux bilans (OCDE, 1997).

26. Tant l'approche globale que l'approche microéconomique visent à ne prendre en considération que les actifs agricoles (c'est-à-dire ceux qui sont utilisés pour la production agricole) et les dettes liées à l'agriculture. Seules des unités économiques réelles peuvent posséder des actifs et avoir des dettes; il s'agit principalement de ménages <sup>6</sup> dans l'agriculture actuelle de l'Union européenne, et non d'entités fictives comme le "secteur" ou l'"activité" agricole. Si l'on veut dresser un bilan de capital se rapportant uniquement à l'agriculture, il faut émettre des hypothèses très hardies pour séparer le capital total des exploitants agricoles en éléments agricole et non agricole qui correspondent aux catégories des systèmes actuels de mesure des revenus, dont il a été question plus haut. Il peut être très facile de déterminer que des actifs sont agricoles par nature et donc d'établir la colonne positive du bilan (bien que le traitement des terres prises à bail exige un soin particulier), mais eu égard au caractère fongible des dettes une ventilation aussi simple n'est pas possible dans l'autre colonne du bilan.

27. Le principe même d'une telle séparation est critiquable. Pour être bref, on relèvera que lorsque l'unité institutionnelle prend des décisions concernant l'allocation des ressources, elle n'érige pas une barrière infranchissable entre ses actifs (et dettes) agricoles et non agricoles. En conséquence, dans le cas des ménages agricoles, il est plus rationnel d'établir des bilans qui englobent l'ensemble des actifs (ceux qui sont utilisés pour la production agricole et d'autres activités indépendantes, les logements et autres actifs personnels) et l'ensemble des dettes. Selon des données empiriques, de nombreux ménages agricoles possèdent des actifs non agricoles considérables, bien que l'information à ce sujet ne soit pas systématique. Cependant, avant d'agir dans ce sens, il faut examiner quelles unités institutionnelles sont couvertes. Comme dans le cas des statistiques provenant du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles, il ne serait pas raisonnable d'inclure l'ensemble des actifs et des dettes de chaque

unité institutionnelle participant à la production agricole. Il vaut mieux adopter une démarche sélective, peut-être en utilisant là aussi le critère de dépendance à l'égard du revenu, afin de n'inclure que les unités institutionnelles qui sont considérées comme intrinsèquement agricoles.

#### Le problème de la production agricole non familiale

28. Les exploitations constituées en sociétés ou en entités similaires ayant la personnalité juridique ne sont nombreuses que dans quelques États membres. L'enquête de l'Union européenne sur les structures agricoles n'est pas une source fiable de données à cet égard étant donné que, dans plusieurs pays, des entreprises ayant un mode de propriété familiale très semblable à celui des sociétés de personnes ne sont pourtant pas considérées comme constituées en sociétés (Eurostat, 1986). Cela peut dans certains cas se comprendre si l'on considère leur mode de gestion (Harrison, 1975). Cependant, depuis sa réunification, l'Allemagne englobe de grandes exploitations agricoles dont la structure est différente de celle des entreprises familiales. Lors de l'adhésion de nouveaux États membres, l'Union européenne comprendra un plus grand nombre d'exploitations de ce type.

29. Le problème tient essentiellement à la façon de considérer la main-d'oeuvre. Tant les CEA que le RICA utilisent des mesures du revenu résiduel qui, outre qu'elles soustraient de la valeur de la production tous les autres paiements, déduisent les coûts de la main-d'oeuvre salariée. La manière de classer la main-d'oeuvre de ces grandes exploitations - en tant que salariés (ce qui n'exclut pas nécessairement des paiements supplémentaires liés aux bénéficiaires de l'entreprise) ou comme travailleurs indépendants - influe de façon déterminante sur le montant du revenu résiduel. Elle influe aussi sur le nombre d'unités de travail non salariées ("familiales") pour lesquelles on exprime par convention ce revenu; il se peut qu'il n'y ait théoriquement aucun travailleur indépendant et, si l'on postule qu'un directeur unique est l'"exploitant" nominal, il est probable que l'on obtiendra un revenu par personne anormalement élevé <sup>7</sup>. Dans les statistiques du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles, on est jusqu'à présent parti du principe que ce secteur n'incluait pas les ménages dont le chef était une personne de référence ayant pour principale source de revenu un salaire perçu au titre d'activités professionnelles dans une entreprise agricole; par conséquent, selon cette définition de ce secteur, il se peut qu'il n'y ait pas de ménage agricole correspondant à ces grandes exploitations. Il faut manifestement rechercher d'urgence des solutions concernant la façon de traiter ces ménages dans le cadre de chaque approche de la mesure du revenu <sup>8</sup>.

#### **V. Conclusions**

30. Contrairement à certaines propositions qui ont pu être présentées (telles que l'intégration des comptes économiques et environnementaux, qui est prévue dans SCN93), la plupart des changements et améliorations suggérés plus haut sont mineurs du point de vue conceptuel. Ils portent principalement sur le système de données. En ce qui concerne l'Union européenne, les suggestions visent à rééquilibrer l'importance relative de différents éléments et à combler des lacunes dans les données, en particulier pour ce qui est des statistiques concernant le secteur des ménages et au niveau microéconomique.

Il est proposé d'accroître le rôle de l'OCDE, en la chargeant de coordonner une gamme plus étendue de statistiques utiles pour l'élaboration de politiques et comparables sur le plan interne.

31. Tout au long du présent document, l'accent a été mis sur la nécessité de choisir une unité de base qui soit mieux adaptée à la finalité des statistiques. Il y a tout lieu de penser qu'il faut donner un rôle essentiel aux statistiques reposant sur le ménage. Assurer un niveau de vie équitable aux ménages agricoles reste un objectif primordial de la politique agricole commune, aussi est-il manifestement nécessaire d'accorder de l'attention au ménage en tant qu'unité et de couvrir l'ensemble de ses ressources. Les pouvoirs publics ont également besoin de données microéconomiques en sus de celles qui sont disponibles pour l'ensemble du secteur. Pour pouvoir procéder à une analyse satisfaisante du comportement des entreprises (et des bilans de capital), il faut prendre en considération l'ensemble de leurs activités, et non se limiter à la partie classée comme agricole; lorsque les exploitations ne sont pas constituées en sociétés, le ménage doit également être l'unité statistique de base. Le caractère central du ménage dans les statistiques agricoles est généralement considéré comme caractéristique des pays en développement, mais d'excellents arguments militent aussi en faveur de cette solution dans les pays industrialisés. Cependant, quand on décide d'accorder une plus grande importance aux statistiques fondées sur cette unité, le choix des ménages à inclure est souvent difficile. Dans le cas des exploitations agricoles qui ont la personnalité juridique, des travaux plus approfondis semblent nécessaires pour préciser la meilleure façon de les traiter dans les statistiques agricoles.

32. S'il est bon de se soucier d'économie dans le système statistique, un danger surgit lorsque des statistiques convenant à certaines utilisations sont employées à d'autres fins. Par exemple, les données sur l'évolution des indicateurs (liés aux CEA) des revenus globaux provenant de la production agricole présentent un intérêt pour les utilisateurs car la manière de les calculer fait qu'elles sont disponibles rapidement, mais elles ne constituent pas une approximation fiable de l'évolution des revenus globaux ou disponibles des ménages agricoles, ni de leur niveau de vie. La réalité est bien plus complexe que le modèle implicite ne le postule. On ne peut tirer de conclusions provisoires concernant les revenus totaux sur la base de certains seulement de leurs éléments que si l'on a une vue d'ensemble de la composition des revenus. Il se peut que les utilisateurs fassent passer la valeur et la fiabilité des statistiques avant leur actualité, mais les statisticiens ne sauraient éluder certaines responsabilités en matière d'interprétation et d'explication des résultats, rôle qui peut rendre la tâche des décideurs plus complexe et n'est par conséquent pas particulièrement bien accueilli. Un tel processus itératif entre les utilisateurs de statistiques et ceux qui les produisent est cependant fondamental pour le développement et l'amélioration des statistiques agricoles.

**Bibliographie :**

AAEA (1972). Our obsolete data systems: new directions and opportunities (American Statistical Association, American Agricultural Economics Association, Joint Committee on Agricultural Statistics). *Amer. J. agric. Econ* **54**, 867-880.

Baum, K. et Johnson, J. (1986). Microeconomic Indicators of the Farm Sector and Policy Implications. *Amer. J. agric. Econ.* **68**, 1121-1129.

Blandford, D. (1996). Overview of microeconomic results in OECD countries and policy interests: characteristics of incomes in agriculture and the identification of households with low incomes. In "Income Statistics for the Agricultural Households Sector" (B. Hill, coordonnateur de la publication), p. 119 à 131. Eurostat, Luxembourg.

Bonnen, J. T. (1975). Improving Information on Agriculture and Rural Life. *Amer. J. agric. Econ* **57**, 735-763.

Calo, G. (1998). Eurostat's Modules of Monetary Agricultural Statistics. In "Agricultural Statistics for Central European Countries. Theme 5, Series D" (B. Hill, coordonnateur de la publication), p. 171 à 180. Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1986). "Farm Structure: Methodology of Community Surveys", Theme 5, Series E, Eurostat, Luxembourg, ISBN 92-825-5919-X.

Eurostat (1992). "Manual on Economic Accounts for Agriculture and Forestry", Theme 5, Series E, Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1996a). "European System of Accounts: ESA 1995", Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1996b). "Manual of the Total Income of Agricultural Households (Rev.1)", Theme 5, Series E, Eurostat, Luxembourg, ISBN 92-827-5227-5.

Eurostat (1997a). "Agricultural Labour Input in the EU", Theme 5, Series C, Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1997b). "Manual on the Economic Accounts for Agriculture and Forestry (Rev.1)", Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1997c). "Total Income of Agricultural Households: 1996 Report", Theme 5, Series C, Eurostat, Luxembourg, ISBN 92-827-9614-0.

Eurostat (1997d). "Towards a new generation of agricultural statistics: user needs Symposium. Draft report on Symposium of 27 October 1997", Eurostat, Luxembourg.

Eurostat (1998). "Income of the Agricultural Households Sector 1997 Report", Theme 5, Series C, Eurostat, Luxembourg, ISBN 92-828-3638-X.

FAO (1996). "A System of Economic Accounts for Food and Agriculture. FAO Statistical Development Series 8", Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

Harrison, A. (1975). "Farmers and Farm Businesses in England", Miscellaneous Studies 62, Department of Agricultural Economics and Management, University of Reading, Reading.

Hill, B. (1988). "Total Income of Agricultural Households, Theme 5, Series D", Eurostat, Luxembourg.

Hill, B. (1996). "Farm Incomes, Wealth and Agricultural Policy", Avebury, Aldershot, ISBN 1-85972-206-7.

Hill, B. (1998a). The Implications for Agricultural Statistics of Changes in the System of National Accounts. *Journal of Agricultural Economics* **49**, 359-377.

Hill, B. (1998b). Monetary Agricultural Statistics in Eurostat. In "Agricultural Statistics for Central European Countries. Theme 5, Series D" (B. Hill, coordonnateur de la publication), p. 161 à 170. Eurostat, Luxembourg.

Lindner, A. (1998). Monetary Agricultural Statistics at OECD, in particular the EAA and work with the CEECs/NIS. In "Agricultural Statistics for Central European Countries. Theme 5, Series D" (B. Hill, coordonnateur de la publication), p. 181 à 192. Eurostat, Luxembourg.

Loyns, R. M. A., Freshwater, D. et Beelan, G., coordonnateurs de la publication (1983). "Proceedings of the Seminar on Farm Income Statistics". Department of Agricultural Economics and Farm Management, Faculty of Agriculture, University of Manitoba, Winnipeg.

Loyns, R. M. A., Freshwater, D. et Hamilton, E. F., coordonnateurs de la publication (1986). "Proceedings of the Seminar on the theory and practice of agricultural wealth accounts. Occasional Series No. 16". Department of Agricultural Economics and Farm Management, Faculty of Agriculture, University of Manitoba, Winnipeg.

OCDE (1995). "Adjustment in OECD Agriculture: Issues and Policy Responses" (également OCDE, *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries*, document de référence pour cette publication), Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

OCDE (1997). "Future Developments of Economic Accounts Statistics: Issues and Directions. OCDE/GD(97)108", Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

ONU (1993). "Système de comptabilité nationale 1993", Commission des Communautés européennes - Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies, Banque mondiale, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, ISBN 92-1-16352-3.

Notes

1. Il existe d'autres statistiques qui n'ont pas un caractère principalement économique; ce sont notamment les statistiques de la production pour les cultures et l'élevage, et les données résultant de l'enquête sur les structures agricoles.
2. À l'exception des statistiques mentionnées en dernier lieu, elles font partie de la "première vague" de l'acquis communautaire auquel les pays candidats doivent se conformer.
3. Actuellement, les CEA utilisent la notion de "branche" agricole, qui comprend des unités de production homogène et couvre l'ensemble de la production agricole, quel que soit le type d'unité de production (Eurostat, 1992). Elle a été remplacée, dans la méthode révisée CEA97 (Eurostat, 1997 b), par la notion de "branche d'activité" agricole, qui consiste en UAEL (unités d'activité économique au niveau local) agricoles. En raison des conventions qui ont été adoptées, cette branche d'activité couvre aussi l'ensemble de la production agricole, mais ne comprend plus l'autoconsommation des très petites unités (c'est-à-dire les petits potagers). La couverture est cependant élargie, en ce sens que les activités secondaires non séparables sont maintenant englobées dans la production des UAEL, alors qu'auparavant elles en étaient exclues (théoriquement). On suppose que la séparabilité sera toujours possible dans les cas où l'agriculture serait autrement une activité secondaire d'une UAEL appartenant à une autre catégorie industrielle. Pour une critique de ces conventions, voir Hill (1998a) et OCDE (1997).
4. Selon la FAO, l'"établissement" ou l'UAEL peut, dans la plupart des cas, être assimilé à l'exploitation agricole telle qu'elle est définie aux fins du recensement mondial de l'agriculture 2000 (FAO, 1996), mais la question du revenu provenant d'une activité salariée n'entre pas ici en ligne de compte.
5. Aux États-Unis, il existe des équivalents, à savoir les bilans du secteur agricole (niveau global) et l'Agricultural Resource Management Study (Étude de la gestion des ressources agricoles) (niveau de l'exploitation).
6. À strictement parler, il s'agit des membres du ménage.
7. Dans le RICA, on note une nette augmentation du revenu des exploitations agricoles familiales par unité de travail familiale en Allemagne la première année pour laquelle on dispose de résultats provisoires incorporant les exploitations situées sur le territoire de l'ex-RDA.
8. La méthode du rapport sur le revenu du secteur des ménages agricoles prévoit que les estimations des revenus des ménages qui exploitent des entreprises agricoles constituées en sociétés doivent être traitées comme un "élément supplémentaire"; on pourrait traiter de la même façon les revenus des ménages travaillant dans de grandes exploitations en Allemagne et dans les pays candidats.

-----